



Avis important pour
l'aménagement autour des
piscines existantes, **page 6.**

Dans ce numéro :

- * Mot du maire p. 2
- * Loisirs p. 8 et 9
- * Zone culture p. 13
- * Rapport vérificateur p. 3
- * MADA p. 10
- * La Fabrique p. 14
- * Urbanisme p. 4 , 5 et 6
- * Bibliothèque p. 11
- * Abattage d'arbres p. 16
- * Maladie de Lyme p. 7
- * Le Carrefour p. 12
- * Limite de vitesse p. 16

Mot du Maire



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Les BBQ, les soirées autour du feu et les sports nautiques sont de retour. Pour profiter pleinement de l'été, je me permets de vous rappeler l'importance de suivre les consignes de sécurité et les règlements municipaux.

Sur le même sujet du civisme, on observe une vague de vandalisme dans la région et notre Municipalité n'y fait pas exception. Les bris d'équipements privent la population de services et le coût des réparations est assumé à même les taxes payées par tous. Soyons vigilants.

Je tiens aussi à souligner le départ après 30 ans, de notre inspecteur, Monsieur Normand Beaulieu. En mon nom et au nom du Conseil : Merci, Normand, pour toutes tes années de loyaux services à la communauté ! Madame Michèle Bérubé, urbaniste à la municipalité, reprend le flambeau.

Pour la fête d'été du 17 août prochain, je peux vous annoncer en primeur un programme double composé du groupe *Les Chats noirs* et *Jany Provost party band*. Le souper aux hot-dogs et blé d'Inde gracieusement offert par la Municipalité est également de retour.

Sur ce, mes collègues se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances. Espérons moins de pluie que l'année dernière.

Alain Chapdelaine

450 785-2755, poste 23
mairie@saintrochderichelieu.com

POUR NOUS JOINDRE

1111, rue du Parc, Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0

Tél. : 450 785-2755 | Téléc. : 450 785-3098

Site Internet : www.saintrochderichelieu.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook et YouTube

Abonnez-vous à l'infolettre

Jean-Virgile Tassé-Themens

Directeur général, # 22
dg@saintrochderichelieu.com

Suzanne Francoeur

Technicienne comptable, # 31
comptabilite@saintrochderichelieu.com

Lyna Dessureault

Agente de services aux citoyens, # 21
info@saintrochderichelieu.com

François Lapointe

Resp. des travaux publics et parcs, # 32
travauxpublics@saintrochderichelieu.com

Michèle Bérubé

Resp. urbanisme et environnement, # 27
urbanisme@saintrochderichelieu.com

Francis Dubreuil

Directeur général adjoint et des opérations, # 30
operations@saintrochderichelieu.com

Guylaine Pelletier

Agente de taxation, # 25
dga@saintrochderichelieu.com

Luc Léger

Responsable des loisirs, # 33
loisirs@saintrochderichelieu.com

Micheline Lamoureux

Responsable de la bibliothèque
450 785-2020
biblio@saintrochderichelieu.com

Luc Beauregard

Dir. du service de sécurité incendie, # 35
lbeauregard@saintrochderichelieu.com

DATES IMPORTANTES À RETENIR :

Fermeture du bureau municipal :

Fête nationale du Québec — 24 juin 2024

Fête du Canada — 1^{er} juillet 2024

TAXES 2024

2 ^e versement	20 juin 2024
3 ^e versement	20 août 2024
4 ^e versement	21 octobre 2024



Séances du conseil municipal :

➤ 2 JUILLET ➤ 20 AOÛT ➤ 10 SEPTEMBRE

L'Équipe du Reflet :

Lyna Dessureault Francis Dubreuil
Micheline Lamoureux Lisa Stock - crédit photos
Luc Léger



Centre de services MRC 11-6102
(Sorel-Tracy)
Région Montérégie
Bureau 450 743-7947
Bureau 450 536-0032
www.sq.gouv.qc.ca

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2023

Les états financiers 2023 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023. Ils ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale. Le vérificateur émet une opinion sans réserve. Le rapport du vérificateur démontre pour l'exercice un surplus de 241 469 \$.

	<u>Budget</u> <u>2023</u>	<u>Réalizations</u> <u>2023</u>
Revenus		
Taxes	3 096 647	3 229 208
Compensation tenant lieu de taxes	39 000	37 681
Autres revenus de sources locales	87 301	133 416
Transferts	274 864	115 852
Services rendus	65 750	92 124
Imposition de droits, pénalités et amendes	346 140	435 993
Revenus de fonctionnement	<u>3 909 702</u>	<u>4 044 274</u>
Revenus d'investissements	-	2 081 558
	<u>3 909 702</u>	<u>6 125 832</u>
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	1 031 072	1 168 180
Sécurité publique	634 066	692 948
Transport	565 579	642 236
Hygiène du milieu	718 587	745 953
Santé, bien-être et famille	12 420	6 243
Aménagement, urbanisme et développement	134 299	127 347
Loisirs et culture	378 725	384 671
Frais de financement	91 399	99 892
Amortissement des immobilisations	-	614 918
	<u>3 566 147</u>	<u>4 482 388</u>
Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	343 555	1 643 444
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	-	614 918
Revenus d'investissement	-	(2 081 558)
Remboursement de la dette à long terme	(303 355)	(163 757)
Activité d'investissement	(220 000)	(102 986)
Excédent accumulé	179 800	331 408
Autres éléments de conciliation	-	-
	<u>(343 555)</u>	<u>1 401 975</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>-</u>	<u>241 469</u>

FEUX EXTÉRIEURS

Un **permis de brûlage** doit être préalablement obtenu auprès du Service d'urbanisme pour **tout feu à ciel ouvert**. Le permis de brûlage est sans frais et valide uniquement pour la date, l'heure et la durée indiquées, selon les critères de la SOPFEU ou en raison des conditions climatiques.

Si vous effectuez un feu dans un foyer extérieur, voici les règles à suivre :

- * le feu doit être fait dans un foyer spécialement conçu à cet effet (grille pare-étincelles) et respecter une distance sécuritaire par rapport aux bâtiments ;
- * assurer une surveillance continue du feu par au moins un adulte qui doit voir à ce que les conditions imposées par le règlement soient respectées en tout temps ;
- * seul le bois doit servir de matière combustible ;
- * aucun liquide inflammable ne doit se trouver à proximité du feu ;
- * avoir sur les lieux du feu l'équipement nécessaire pour empêcher sa propagation en tout temps ;
- * le feu doit être soigneusement éteint avant que son responsable ne quitte les lieux.



Pour tout feu à ciel ouvert ou dans un foyer extérieur, nous vous rappelons que **nul ne peut maintenir allumé un feu qui nuit ou incommode les voisins par le dégagement de fumée ou d'odeur.**

[Règlement RM-2017]

INTERDICTION DE FEUX D'ARTIFICE

Afin de prévenir toute atteinte à la sécurité et à la tranquillité publiques, la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu a adopté le règlement numéro RM-2017 concernant la sécurité publique. Ce règlement interdit l'utilisation d'artifices dits de divertissement et d'articles pyrotechniques, et ce, **quelle qu'en soit la catégorie**, celle-ci **est interdite sur tout le territoire de la municipalité**.

Ces articles festifs sont dangereux tant pour les utilisateurs que pour leur entourage ou pour leur environnement, car ils contiennent des substances pyrotechniques, souvent explosives et au moins susceptibles d'entraîner des blessures et des brûlures, voire de provoquer des incendies.

Voici l'extrait du règlement RM-2017 :

FEUX D'ARTIFICE		
Feux d'artifice	Article 6.1A.12	Constitue une nuisance et est passible de la peine édictée dans le présent chapitre, le fait de faire usage ou permettre de faire usage de pétards ou de feux d'artifice.
Le Conseil municipal peut, par voie de résolution, autoriser l'utilisation de feux d'artifice aux conditions qu'il jugera opportunes. Copie de ces conditions devra être envoyée avant la tenue de l'activité au poste de la Sûreté du Québec, MRC de Pierre-De Saurel.		



**1565, rang du Ruisseau-Laprade
Saint-Roch-de-Richelieu J0L 2M0
514 831-6329**

Site internet : <https://fermedeletang.com>

Produits transformés, produits fins, mets préparés, saucisses, coupe de viande ainsi que des certificats cadeaux. Vous devez appeler à la boutique avant de vous déplacer.

RAPPEL ARROSAGE PERMIS

Afin d'éviter le gaspillage et pour répondre adéquatement à la demande, l'arrosage des pelouses, des haies, arbres, arbustes ou autres végétaux est permis uniquement selon les jours suivants, de 3 h à 6 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20 h à 23 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique :



- a) Pour les propriétaires d'immeuble dont le numéro civique est un nombre pair : les journées dont la date est un nombre pair (ex. : 2, 4, 6, 8 juin, etc.).
- b) Pour les propriétaires d'immeuble dont le numéro civique est un nombre impair : les journées dont la date est un nombre impair (ex. : 1, 3, 5, 7 juin, etc.).

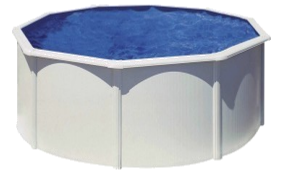
La Municipalité se réserve le droit d'ajouter des restrictions ou interdictions supplémentaires à tout moment. Pour plus de détails ou pour vérifier, en temps réel, si des restrictions sont applicables, consultez notre site Internet ou la page Facebook de la Municipalité.

[Règlement 385-2016]

Dans le cas de nouvelles pelouses, de nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes ou de remplissage de nouvelles piscines, une autorisation peut être obtenue de l'autorité compétente si les circonstances climatiques ou les réserves d'eau le permettent.

REMPLISSAGE DE PISCINE

Le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit de 6 h à 20 h. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau du réseau de distribution à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.



[Règlement 385-2016]

Innovasens

- Maquillage Permanent
- Régénérescence cutanée (Microneedling)
- Enlèvement de taches pigmentaires
- Massages
- Réflexologie holistique
- Extensions de cils
- Dé-tatouage au Laser


Pour un mieux-être naturel !

Michèle Groudin

450 846-8800

innovasens-sante-beaute.com





**VOUS AVEZ JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE
2025 POUR VOUS CONFORMER AU
RÈGLEMENT PROVINCIAL**

**JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ**

**RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ
DES PISCINES RÉSIDENIELLES**

Quebec.ca/piscinesresidentielles

Pour plus d'information sur l'application du règlement par la municipalité, contactez
Madame Michèle Bérubé : urbanisme@saintrochderichelieu.com / 450 785-2755 # 27

MALADIE DE LYME

Une maladie sérieuse dont il faut se protéger !



La maladie de Lyme est causée par la bactérie *Borrelia burgdorferi*, transmise aux humains par la piqûre de la tique à pattes noires aussi appelée tique du chevreuil. Cette tique vit dans les boisés, les forêts, sur les hautes herbes et les broussailles. Les changements climatiques ont permis à la tique porteuse de la bactérie de s'établir au Québec, particulièrement en Montérégie et en Estrie. Elles sont également présentes dans d'autres provinces du Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

PRÉVENIR LA PIQÛRE DE TIQUE DURANT UNE ACTIVITÉ de plein air dans un boisé ou un champ : • Portez des vêtements qui couvrent la peau : pantalon, chandail à manches longues, souliers fermés et chaussettes; • Mettre les chaussettes par-dessus les pantalons; • Portez des vêtements de couleur pâle – les tiques sont ainsi plus faciles à repérer; • Évitez les piqûres en appliquant du chasse-moustiques sur les vêtements et sur les parties exposées du corps en évitant le visage. Les produits à base de DEET, avec une concentration de 30 % ou moins, ou d'icaridine, avec une concentration de 10 % ou de 20 %, sont sécuritaires et efficaces contre les tiques. Suivez les directives sur l'étiquette du produit. Les chasse-moustiques contenant d'autres ingrédients peuvent être moins efficaces pour éloigner les tiques.

IDENTIFIER ET RETIRER LES TIQUES APRÈS UNE ACTIVITÉ de plein air dans un boisé ou un champ : • Prendre un bain ou une douche au retour à la maison et changer de vêtements; • Inspectez votre corps, celui des enfants et des animaux de compagnie. Pour les parties plus difficiles d'accès (ex. : le dos) utilisez un miroir ou demandez l'aide d'une autre personne. Les tiques adultes ont la grosseur d'une pointe de crayon et les nymphes ont la grosseur d'une tête d'épingle; • Retirez les tiques le plus rapidement possible, le risque que la tique transmette la maladie augmente avec la durée de la piqûre. La transmission est très faible avant 24 heures et augmente par la suite; • Utilisez une pince fine aux extrémités pointues (pince à écharde) pour extraire la tique de la peau. Placez la pince le plus près possible de la surface de la peau et, avec un mouvement sûr et continu, tirez la tique perpendiculairement à la peau sans tourner; • Évitez d'écraser ou de perforer la tique, ce qui augmente le risque de contamination. Si une petite partie de la tique est restée dans la peau, retirez-la avec la pince. Cette partie ne peut plus transmettre la bactérie; • Lavez les mains et le site de la piqûre avec de l'eau et du savon après avoir retiré la tique; • Appelez Info-Santé au 8-1-1, une médication préventive pourrait être recommandée si la piqûre de tique a eu lieu dans certains secteurs géographiques.

CONSULTER VOTRE MÉDECIN SI DES SYMPTÔMES APPARAISSENT. Les symptômes apparaissent dans les 30 jours après une piqûre de tique ou une activité à risque : • Rougeur de la peau, peu douloureuse, de 5 cm ou plus, qui s'agrandit durant quelques jours ou quelques semaines et qui disparaît ensuite, présente chez 80 % des personnes; • Fièvre; • Douleurs musculaires ou articulaires; • Fatigue. Sans traitement, la maladie peut aussi affecter le système nerveux, le cœur et les articulations. Consulter un médecin si des symptômes inhabituels apparaissent dans l'année suivant une piqûre de tique ou une activité à risque dans un lieu où les tiques sont abondantes. La plupart des personnes atteintes de la maladie de Lyme peuvent être traitées avec succès avec deux à trois semaines d'antibiotiques par voie orale. Le diagnostic est posé lorsque les symptômes surviennent après une activité extérieure dans une zone où des tiques infectées sont présentes. Les tests de laboratoire peuvent aider le médecin à poser son diagnostic.

QUI EST À RISQUE DE CONTRACTER LA MALADIE ? Les personnes qui vivent, travaillent, jouent ou font des activités de plein air à proximité de boisés, de forêts, d'herbes hautes ou de broussailles où vivent des tiques infectées sont plus à risque de contracter la maladie de Lyme. Les tiques sont actives du mois d'avril à décembre s'il n'y a pas de neige au sol. La période la plus propice pour être piqué s'étend de mai à septembre. Exemples d'activités à risque : • Randonnée en forêt à pied ou à vélo; • Coupe de bois; • Pêche ou chasse; • Camping; • Golf (en bordure de parcours); • Jardinage près d'un boisé.

AMÉNAGER LES TERRAINS POUR DIMINUER LA PRÉSENCE DE TIQUE • Coupez l'herbe, les broussailles et les branches autour des aires de jeux et de loisirs; • Retirez les feuilles mortes, les broussailles et les mauvaises herbes qui sont sur le bord de la pelouse, des réserves de bois et du cabanon; • Taillez les arbres et les arbustes en bordure de la pelouse pour éviter de les frôler et pour rendre votre cour plus ensoleillée; • Créez un espace d'au moins 1 mètre de largeur entre le boisé et la pelouse avec des copeaux de bois, du paillis ou du gravier; • Placez les jeux et le carré de sable sur une surface de copeaux de bois ou de paillis, loin du boisé. Si vous avez des questions sur votre état de santé: communiquez avec Info-Santé, au 811. Pour plus d'informations, visitez le site Web www.MaladiedelymeMonteregie.com Production : **Direction de santé publique de la Montérégie**

ÉVÈNEMENT À NE PAS MANQUER



Loisirs en folie

Cinéma en plein air

Jeudi 25 juillet à 20 h 15 (approximativement)

Wonka

2023 • 1 h 57 min. • Enfants/Musical

Réalisation, Paul King ; Scénario, Simon Farnaby Paul King

Acteurs principaux. Timothée Chalamet, Calah Lane

Le jeune Willy Wonka, extraordinaire inventeur, magicien et chocolatier, tente de mettre en place une boutique de chocolat en ville. Il affronte le cartel des chocolatiers qui voit d'un mauvais oeil son arrivée, alors qu'il se met à créer ses premières friandises uniques au monde tout en rencontrant les Oompa-Loompas.



Grand splash 3.0

Jeudi 8 août de 13 h à 20 h



Disco roulette à la patinoire

Musique d'ambiance

Jeudi 11 juillet de 20 h 30 à 21 h 30



Camp de jour

N'oubliez pas de passer au bureau municipal afin d'effectuer votre paiement final pour le Camp de jour payable **avant 16 h le 18 juin prochain.**

**RAPPEL
DE
PAIEMENT**



La fête d'été de Saint-Roch

FEUX D'ARTIFICE
MUSIQUE



17 AOÛT 2024

Parc Raymond-Perron, 635 rue Lambert

Activités gratuites

« Zone chill » (11-17 ans) au chalet / Structures gonflables

Minigolf (illuminé en soirée) / Canon à mousse / Jeux de kermesse



Souper aux hot-dog et blé d'Inde

Programme double : Les Chats noirs & Jany Provost party band

Feux d'artifice en clôture



L'horaire complet sera disponible sur la page Facebook en juillet



Merci à nos commanditaires



Aînés actifs, cours d'été ouvert à la MRC de Pierre-De Saurel

Début : du jeudi 20 juin au 25 juillet
de 9 h à 9 h 45

Où : Au parc Raymond-Perron

Inscription auprès du service des loisirs de
la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

Animation par *Cardio Plein Air*

loisirs@saintrochderichelieu.com

450 785-2755, poste 33



© LISA STOCK 2022



LA FERME DU VILLAGE

1140 CÔTE SAINT-JEAN, SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

Maude 438 871-0705

Bobby 438 355-3155

Boutique en ligne
la-ferme-du-village.square.site

Courriel
lafermeduvillage2021@gmail.com




LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com  [LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com





Micheline Lamoureux
Responsable

890 B, rue Saint-Pierre
450 785-2020 (répondeur)
biblio@saintrochderichelieu.com

HORAIRE

Mardi	10 h 15 à 12 h
	13 h à 17 h 30
Jeudi	14 h 15 à 19 h 30
Samedi	9 h 30 à 12 h

Chute à livres extérieure :
Merci de protéger les livres
par un sac ou un élastique.

NOUVEAU - JEUX ET CASSE-TÊTES POUR LES TOUT-PETITS

Une mini-collection de jeux et de casse-têtes pour les enfants de 6 ans et moins s'ajoute à notre bibliothèque. Comme pour les autres collections de la bibliothèque, l'emprunt de jeux est gratuit.

Venez choisir un jeu avec votre enfant et profitez-en pour explorer notre collection d'albums jeunesse avec lui !



Club
de lecture
d'été
TD
2024

Du plaisir pour les enfants
dans les bibliothèques
publiques du Canada

À vos marques, prêts, lisez!

Viens à la bibliothèque
pour t'inscrire au
Club de lecture
d'été TD



Le **Club de lecture d'été TD** est de retour pour nos **jeunes**. Un **coupon de participation** est remis lors de l'inscription. Et chaque visite permet d'accumuler des chances pour le **tirage** qui aura lieu à la fin de l'été. **Cet été, on continue à lire !**

Retours dans la chute à livres

Jusqu'à présent, la consigne pour les retours de livres dans la chute à livres était de les protéger en les mettant dans un sac. Les sacs de plastique devenant de plus en plus rares, voici ce qui est suggéré pour continuer à protéger les livres :

- ◇ Mettre un élastique autour du livre pour empêcher qu'il ne s'ouvre en tombant dans la chute
- OU
- ◇ Utiliser un sac réutilisable qui vous sera rendu à votre prochaine visite à la bibliothèque.

Merci de protéger les livres de la
bibliothèque 😊

CONGÉS DE L'ÉTÉ

St-Jean-Baptiste le samedi 22 juin
Confédération le samedi 29 juin

VACANCES ANNUELLES

Fermeture du 28 juillet au 10 août



Verdict santé est la nouvelle plateforme des éditions **Protégez-vous** consacrée à la santé, au bien-être et à l'alimentation. On y retrouve des articles, des produits testés par des enquêtes et de l'information pratique sur divers sujets pour aider à prendre des décisions éclairées sur la santé. Disponible gratuitement pour les abonnés dans la page [Journaux et revues](#) du catalogue Simb@.

Rejoignez-nous !

facebook

La bibliothèque est sur Internet : www.mabibliotheque.ca/roch

En cas d'évènement météorologique majeur, la bibliothèque pourrait être fermée vérifiez notre page Facebook avant de vous déplacer.

La bibliothèque est sur Facebook : www.facebook.com/bibliostrochderichelieu



CARREFOUR
COMMUNAUTAIRE
Saint-Roch-de-Richelieu

*S'unir pour
partager !*

Jo-Ann Le Bouthillier

Directrice

510, rue Principale
Saint-Roch-de-Richelieu

(Québec) J0L 2M0

450 785-3515

ccommstroch@videotron.ca

Fax 450 785-3581

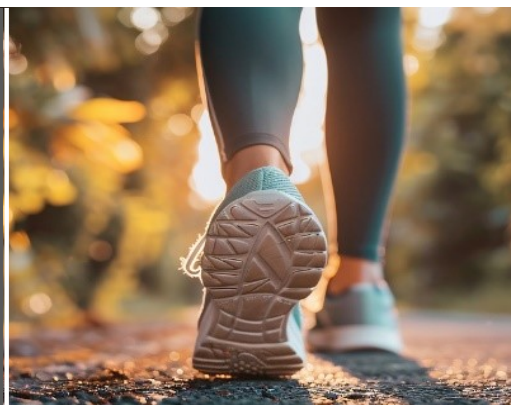
Facebook : CarrefourCommunaireSaintrochderichelieu

*Joyeuse
saison
estivale
à tous !*

BONNES VACANCES !

CLUB DE MARCHE

Les lundis et jeudis à partir de 19 h, lieu de rassemblement 510, rue Principale.



FORÊT NOURRIÈRE

Pour apprendre comment se nourrir de la terre. Au parc Raymond-Perron et au Carrefour Communautaire St-Roch.

DÉPANNAGE ALIMENTAIRE

Pour aider ceux qui en ont besoin. Appelez-nous.

FRIGO TOUSKI

Le frigo est ouvert à tous au parc Raymond-Perron. Si vous allez en vacances apporter les restes pour éviter le gaspillage. Laissez-en pour les autres.



510, rue Principale
Saint-Roch-de-Richelieu
(Québec) J0L 2M0

450 785-3515
ccommstroch@videotron.ca
Fax : 450 785-3581

Facebook :
[Carrefour Communautaire Saintrochderichelieu](#)

CET ÉTÉ, ENTREZ DANS LA ZONE CULTURE, À LA BELLE ÉTOILE !

Zone Culture dévoile sa nouvelle programmation estivale qui propose 16 événements artistiques et culturels qui se succéderont, pendant l'été 2024.

Apportez vos chaises pour vous imprégner de *Culture*, à la belle étoile, tout l'été. Notez qu'en cas de pluie, les spectacles seront présentés à l'intérieur :

- 15 juin au 1^{er} juillet — Exposition de Suzanne Voisard « Vision urbaine et champêtre » ;
- 23 juin — 17 h à 19 h — BBQ préparé par la Ferme du Village — *Venez célébrer avec nous dès 17 h !* ;
- 23 juin — 19 h — « Retrouvons-nous à la belle étoile » — Clément Courtois à la barre du spectacle de la Fête nationale du Québec ;
- 6 au 21 juillet — Exposition de Pierre Saint-Amand « Nuages » ;
- 13 juillet — 19 h — Spectacle Jazz avec Sarah Kennedy sur la scène extérieure ;
- 27 juillet — 19 h — Spectacle Blues avec Annie Martin & Louis Désilet sur la scène extérieure ;
- 27 juillet au 11 août — Exposition de Line Bellavance « Simplicité • éclaté » ;
- 3 août — 20 h — Spectacle Johnny Cash « Seul sur scène » de David Bacci — Billetterie en ligne — <https://www.eventbrite.ca/e/soiree-intime-avec-johnny-cash-a-st-roch-de-richelieu/> ;
- 10 août — 19 h — Soirée danse country avec Long Live Cowboy — *Animez vos pas de danse en plein air* ;
- 17 août au 1^{er} septembre — Exposition de Chantal Campeau « Double face — entre l'abstrait et le naïf » ;
- 24 août — 19 h — Spectacle country-folk, avec Chantal Campeau, présenté sur la scène extérieure ;
- 1^{er} septembre — dès 14 h — Tournée des Vêpres musicales présentée en collaboration avec La Maison de la musique de Sorel-Tracy ;
- 6 au 8 septembre — Les Journées du patrimoine religieux ;
- 27 au 29 septembre — Les Journées de la culture.

À noter que la communauté est conviée dès maintenant au tout nouveau Café Victor établi au 886, rue Saint-Pierre. Fréquentez-le pour déguster un bon café, ou bien pour socialiser et surtout, pour soutenir *Zone Culture*, dévouée à sa mission.

Venez-vous imprégner de *Culture* tous les jours de l'été, de 10 h à 16 h, et ce du 23 juin au 1^{er} septembre. Pour connaître tous les détails de la programmation, *entrez dans la Zone Culture* au www.zoneculture.ca et sur sa [page Facebook](#).

LA MAISON DE LA CULTURE DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU DEVIENT « ZONE CULTURE » : UNE NOUVELLE IDENTITÉ EN ÉVOLUTION. Nous sommes enthousiastes à l'idée de démarrer cette nouvelle aventure, sous notre nouvelle appellation *Zone Culture*, et nous espérons que vous continuerez à nous soutenir dans notre mission qui consiste à célébrer la diversité culturelle, patrimoniale et artistique.



Patrick Ney

Président

886, rue Saint-Pierre
Saint-Roch-de-Richelieu
(Québec) J0L 2M0

450 846-2285

Pour tous renseignements
supplémentaires, vous pouvez
communiquer par téléphone
ou par courriel

info@zoneculture.ca

Pour connaître tous les détails
de la programmation, entrez
dans la Zone Culture au
www.zoneculture.ca

Facebook

[www.facebook.com/
LaZoneCulture](http://www.facebook.com/LaZoneCulture)

+
COMPTA
BILITÉ

DEBORAH DICKEN B.A.A.

Comptabilité Deborah Dicken

☎ 514-692-2249

✉ comptabilitedeborah@gmail.com

🌐 www.comptabilitedeborahdicken.com

Déclarations d'impôts

- Particuliers
- Travailleurs autonomes
- Entreprises
- Revenus locatifs
- Dépenses reliées à l'emploi

Tenue de livres

- Entreprises
- Travailleurs autonomes
- Rapports de TPS/TVQ
- Service de paie
- Services administratifs



FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU



PAROISSE ST-ROCH

SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

Martin
Larivière

Président

Heures d'ouverture

Lundi 9 h à 11 h

Judi 9 h à 11 h

Nos coordonnées

886, rue Saint-Pierre
Saint-Roch-de-Richelieu
(Québec) J0L 2M0

Téléphone
450 785-2214

Courriel
fabstroch@videotron.ca

Facebook
[Fabrique-Saint-Roch](#)

Avec l'arrivée du printemps, la nature se réveille de son sommeil hivernal, revêtant un manteau de couleurs vives et éclatantes. C'est le moment idéal pour faire le ménage du printemps, non seulement dans nos maisons, mais aussi dans nos cœurs et nos esprits.

Le ménage du printemps va au-delà du simple nettoyage matériel. Il nous offre l'opportunité de faire le tri dans nos vies, de laisser partir ce qui ne nous sert plus et de faire place à la nouveauté et à la croissance. C'est l'occasion de se débarrasser du superflu, de se libérer du poids du passé et de faire place à de nouvelles possibilités.

Dans cet esprit de renouveau et de générosité, beaucoup choisissent également d'apporter leurs dons à la friperie. En donnant les objets dont nous n'avons plus besoin, nous offrons une seconde vie à ces biens et soutenons ceux qui en ont le plus besoin. C'est un geste de solidarité qui incarne l'esprit de partage et de compassion propre au printemps.

Par ailleurs, le mois de mai est traditionnellement dédié à la Vierge Marie dans de nombreuses cultures et traditions. C'est un moment privilégié pour honorer la figure maternelle, symbole de douceur, de compassion et de protection. Les fidèles se rassemblent pour prier, chanter des cantiques et célébrer la grâce et la bonté de Marie, la mère de Jésus.

En somme, l'arrivée du printemps nous invite à un triple mouvement : faire le ménage dans nos vies, partager notre abondance avec ceux dans le besoin et célébrer la beauté et la bonté qui nous entourent, en particulier symbolisées par la figure maternelle de Marie. C'est un moment de renouveau, de générosité et de gratitude qui nous rappelle les cycles de la vie et la force de la communauté.



Le 16 juin 2024 : Fêtes des Pères

Bonne fête à tous les papas

À tous les lundis de 10 h à 12 h, visitez l'église et pratiquez l'adoration du Christ, méditez et priez librement.

Les messes dominicales ont lieu le premier et le troisième dimanche du mois à 11 h jusqu'au 28 juillet 2024, puis du 4 août 2024 au 26 janvier 2025 à 9 h 30.

Il n'y aura pas de messe du lundi pendant une durée indéterminée.

FRIPERIE DE LA FABRIQUE SAINT-ROCH

886, rue Saint-Pierre, 450 402-0646

Située au sous-sol à l'arrière de l'église, nous sommes ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 10 h à 16 h.

Sixian Lin Pharmacien propriétaire

Affilié à



*Au plaisir d'être
au service de votre santé!
Venez nous rencontrer!*



**NOS SERVICES PROFESSIONNELS
offerts pour vous!***



Vaccination



Renouvellement d'ordonnances
par Internet



Ajustement de vos médicaments

▪ Et plus encore!

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi **9h30 à 18h**

Samedi **10h à 16h**

Dimanche **Fermé**

*Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.*

**Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.*



28412



SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT*

* Détails en succursale



**Transférez vos
ORDONNANCES**

C'est simple, rapide et sans frais!

Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.

386, rue Principale
Saint-Roch-de-Richelieu

450 402-0587

RALENTISSEZ POUR NOS ENFANTS !

Une fois de plus la fin des classes est arrivée, nous aimerions attirer l'attention des automobilistes et usagers de la route concernant le respect des limites de vitesse dans les zones résidentielles.

Il est important pour la sécurité de tous de respecter la limite de vitesse. Patience et prudence sur nos routes !

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR L'ABATTAGE D'ARBRES

Aucune coupe d'arbre n'est permise à l'intérieur du périmètre urbain à moins d'obtenir un certificat d'autorisation pour les conditions suivantes :

- L'arbre est dangereux pour la santé ou la sécurité des citoyens;
- L'arbre est mort ou atteint d'une maladie incurable;
- L'arbre constitue une nuisance ou cause des dommages à la propriété;
- L'abattage est dans le but de réaliser un ouvrage ou d'ériger une construction ou un projet de développement autorisé.

[Règlement 448-2024]

Contactez l'urbaniste :

Mme Michèle Bérubé

urbanisme@saintrochderichelieu.com
450 785-2755, poste 27

Sutton

Groupe Sutton - Actuel Inc.
Agence immobilière

PATRICK NEY
COURTIER IMMOBILIER

☎ 514-928-3136
✉ pney@sutton.com
🌐 www.patrickney.com

CMP ASSURANCES

Josée Desmarais

Courtier en assurance de dommages des particuliers

Courtiers Multi Plus inc.

Cabinet en assurance de dommages et de personnes

525, rue Principale
St-Roch-de-Richelieu
(Québec) J0L 2M0
Tél.: 450 785-3586
Télec.: 450 785 3964
Sans frais: 1 855 785-3586



www.courtiersmultiplus.com
j.desmarais@courtiersmultiplus.com

📱 courtiers multi plus

CMP ASSURANCES

Viviane Dupré

Courtier en assurance de dommages

Courtiers Multi Plus Inc.

Cabinet en assurances de dommages et de personnes

200-4603, rue d'Iberville
Montréal (Québec) H2H 2L9

Tél.: 514 376-0313 # 405
Télec.: 514 376-0957



www.courtiersmultiplus.com
v.dupre@courtiersmultiplus.com

📱 courtiers multi plus

Notre application Web **Alertes municipales** vous transmet rapidement par messages téléphoniques, par SMS ou par courriels, selon votre choix, les alertes municipales importantes.

VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT À NOTRE SERVICE D'ALERTE AUX CITOYENS ?

Inscription en ligne, sur notre site internet.

